1. Présentation du réseau FAIRE

**Acte d’engagement pour l’accompagnement à la rénovation énergétique par un Espace Conseil FAIRE**



[Nom de la structure] est membre du réseau national des Espaces Conseil FAIRE qui regroupe les structures assurant la mission de service public d’information, de conseil et d’accompagnement en matière de rénovation énergétique des logements. Votre Espace Conseil Faire a pour but de simplifier vos démarches et de vous accompagner dans votre projet : les étapes, les entreprises, le volet juridique, les aides financières… Cette mission est assurée de façon neutre et objective, en toute indépendance et confidentialité vis-à-vis des entreprises, des bureaux d’études, des fournisseurs de matériels ou installateurs ainsi que des fournisseurs et distributeurs d’énergie.

## Présentation de l’accompagnement

Dans le cadre des missions d’un Espace Conseil FAIRE, vous avez la possibilité de vous faire accompagner par un conseiller pour préparer et définir le projet de rénovation énergétique de votre logement. Cet accompagnement est réservé aux projets de travaux compatibles avec l’atteinte du niveau BBC (en une ou plusieurs étapes).

**L’accompagnement comprend, a minima, les missions suivantes :**

**□ Accompagnement en amont des travaux** (à cocher par le conseiller FAIRE)

* L’organisation d’une visite sur site réalisée au moment le plus opportun prioritairement en amont de la phase chantier et au plus tard avant la réception des travaux ;
* L’accompagnement à l’appropriation des recommandations d’un audit énergétique ;
* La réalisation d’une évaluation énergétique lorsque la réalisation d’un audit énergétique n’est pas adaptée ;
* Une aide au choix de scénario de rénovation énergétique et un accompagnement à la définition du programme de travaux ;
* Une explication des signes de qualité (qualifications et certifications) et une mise à disposition des listes des professionnels RGE et des architectes du territoire avec leurs coordonnées ;
* Une assistance à l’analyse des devis pour vérifier leur conformité aux critères d’obtention des aides publiques ou privées ;
* Un accompagnement pour établir le plan de financement du projet, faisant apparaître les dispositifs financiers mobilisables et le « reste à charge » ;
* Si le ménage le demande, l’assistance à la mobilisation des certificats d’économies d’énergie (CEE), en amont de la signature d’un devis porté par l’obligé, un éligible ou le délégataire retenu ;
* Si le ménage le demande, l’assistance à l’utilisation des plateformes numériques de dépôt des aides nationales : assistance à la création d’une adresse mail, à la compréhension des démarches en ligne et à la création des comptes sur les télé-services de demande d’aide (hors recours à un mandataire la démarche de demande doit être réalisée par le particulier) ;
* Si le projet peut être éligible, l’accompagnement pour l’obtention du chèque éco-énergie de la Région Normandie pour le financement de l’audit énergétique et des travaux de rénovation ;
* Un soutien aux étapes clés de votre projet.

**□ Accompagnement en phase travaux** (à cocher par le conseiller FAIRE si proposé)

* Un accompagnement pendant la réalisation de votre chantier consistant en une information sur les différentes phases du chantier de rénovation jusqu’à la réception des travaux, un conseil sur le suivi d’un chantier (fréquence et organisation des réunions de chantier…), des relances aux étapes clefs du projet, la remise de documents expliquant les points de vigilance pour clôturer un chantier et appréhender la future prise en main ;
* Un accompagnement à la prise en main de votre logement rénové comprenant la remise d’un guide d’utilisation du logement, des recommandations sur les éco-gestes, une information sur les bonnes pratiques pour maintenir un air sain, une information sur la maintenance des équipements de chauffage et de ventilation et une information sur les bonnes pratiques pour se prémunir des pics de chaleur ;
* Un suivi des consommations énergétiques post-travaux prenant la forme d’une analyse ponctuelle des factures énergétiques sur la première année d’utilisation du logement rénové ou utilisant un autre outil le cas échéant.

## Les engagements du demandeur

**Pour pouvoir bénéficier de l’accompagnement de l’Espace Conseil Faire, vous vous engagez à :**

* Avoir pour objectif d’obtenir, grâce aux travaux, un gain énergétique d’au moins 35 % par rapport à la consommation conventionnelle annuelle en énergie primaire avant travaux pour les cinq usages définis ci-dessous ;
* Avoir pour objectif d’obtenir une consommation conventionnelle annuelle en énergie primaire après travaux, inférieure à 330 kWh/m²SHON.an sur les usages chauffage, refroidissement, production d’eau chaude sanitaire, auxiliaires et éclairage ;
* Avoir pour objectif de ne pas augmenter les émissions de gaz à effet de serre de votre logement au travers des travaux de rénovation ;
* Transmettre tous documents et informations indispensables à la bonne réalisation de l’accompagnement ;
* Informer le conseiller au fur et à mesure de l’avancée des étapes de votre projet de rénovation ;
* Autoriser le conseiller à vous relancer aux différentes étapes du projet dans le cas où il n’aurait pas d’information de votre part.

Les informations et conseils de votre Conseiller FAIRE sont indicatifs et fournis à partir des seuls éléments présentés/demandés. L’accompagnement fourni constitue une aide à la décision ; le choix et la mise en œuvre des solutions, la réception des aides financières associées relèvent de votre responsabilité et de celle des entreprises qui seront sollicitées. La responsabilité du Conseiller Faire ne pourra en aucun cas être recherchée.

## **LA STRUCTURE ACCOMPAGNANTE**

Nom de la structure :

Adresse :

Nom et prénom du/de la conseiller(ère) :

Téléphone :

Mail :

*Si au cours de l’accompagnement le conseiller est amené à changer, la structure devra en informer le demandeur accompagné*.

**LE DEMANDEUR**

Nom(s) :

Prénom(s) :

Téléphone :

Mail :

Adresse :

Code postal et commune :

Adresse des travaux (si différente) :

Fait à :

Le :

Signatures du ménage et du conseiller FAIRE :